



Parc national
des Cévennes

de serres en valats

le magazine du Parc

ÉTÉ 2026 • N° 60

PASTORALISME UN HÉRITAGE VIVANT

► Actualités

Premiers lâchers
de gypaètons
sur l'Aigoual



► En chemin

Bessèges
à l'ère industrielle :
le quartier de Lalle



Trescalan

Illustration : Julien Norwood – Texte : Monique Carlier, ethnologue

Noms occitans : Trescalan, Èrba de san Jan, Cassadiable, Èrba de l'òli roge

Nom scientifique : *Hypericum perforatum*

Noms vernaculaires : Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean

Réputé astringent, vulnéraire, fébrifuge et vermifuge, sa plante séchée en décoction soignait les affections respiratoires et les fièvres. Les infusions de fleurs étaient utilisées contre les brûlures d'estomac, les troubles hépatiques, et pour le sevrage des jeunes enfants tandis que le jus frais aidait, lui, à

« faire revenir » le lait aux femmes. L'« òli roge », obtenu après la macération des fleurs fraîches dans l'huile d'olive, s'appliquait sur les brûlures, coups, plaies, rhumatismes et ulcères. Autrefois cueilli la veille de la Saint-Jean, le millepertuis était passé trois fois au feu du bûcher en récitant la formule « lo trescalan bon per tot l'an » (bon durant toute l'année), il était réputé protecteur. Des croix de bouquets étaient fixées aux portes pour protéger les maisons et bergeries des maladies, des sortilèges et même de la foudre. ●





Au niveau de la gouvernance, la composition du conseil d'administration du Parc a été en partie renouvelée suite aux élections municipales de mars. Aussi, nous avons le plaisir d'accueillir sept nouveaux maires et représentants des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pour la Lozère et le Gard au sein de notre assemblée délibérative. Cet été, nous procéderons à l'élection des vice-présidents du CA. Par ailleurs, nous avons reçu la visite des directeurs des parcs nationaux pour leur séminaire annuel.

L'actualité du Parc a également été marquée par un événement historique pour la biodiversité sur l'Aigoual. Ce printemps, le Roc du Salidou, propriété du Conseil départemental du Gard, est devenu le troisième site de lâcher de gypaètes barbus dans les Grands Causses. Ce sont ainsi quatre poussins qui ont été libérés dans les falaises situées sur la commune de Dourbies, en cœur de Parc, dans le cadre du programme européen de conservation de ce majestueux vautour.

La préservation des milieux et des espèces nous rappelle également l'importance des activités humaines qui façonnent nos paysages, au premier rang desquelles figure le pastoralisme. En cette année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux — et je tiens une nouvelle fois à rappeler que le soutien au pastoralisme revêt un enjeu majeur pour le Parc national — nous avons choisi de consacrer ce Grand angle à cette pratique ancestrale et bien vivante sur notre territoire. Elle est également mise à l'honneur cet été dans notre programme d'animations et le sera encore davantage cet automne, lors des Rencontres du pastoralisme en Causses et Cévennes, que nous organisons avec l'Entente interdépartementale les 25, 26 et 27 septembre à Florac-Trois-Rivières. Nous espérons vous y voir nombreux !

À propos des animations estivales, 135 balades et rencontres variées et gratuites vous attendent à nouveau durant deux mois sur l'ensemble du territoire. Ce numéro propose un focus sur quelques thématiques abordées dans ce riche programme.

Je vous souhaite un bel été avec le Parc !

Stéphane Maurin
Président du conseil d'administration

5. Actualités

11. Esprit des Cévennes

Le safran d'Anduze

12. Grand angle

Pastoralisme, un héritage vivant

18. Un été avec le Parc

Des animations pour petits et grands !

22. Mon paysage a du caractère

Hameau de L'Hôpital

23. Le coin jeunesse

Le pastoralisme

24. En chemin

*Bessèges à l'ère industrielle :
le quartier de Lalle*

26. Bloc-notes

De serres en valats est le magazine du Parc national des Cévennes.

ISSN : 1955-7345 – 2428-3002 - Commission paritaire n°538 - Dépôt légal : juin 2026. Magazine semestriel.



Parc national des Cévennes - 6 bis, place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières - Tél. +33(0)4 66 49 53 00 - www.cevennes-parcnational.fr - Directeur de la publication : Vincent Cligniez - Rédactrice en chef : Natacha Maltaverne - Ont participé à la réalisation de ce numéro : Monique Carlier, Elsa Seguron, Jocelyn Fonderflick, Romane Chauvet, Isabelle Willart, Carine Esculier, Romain Layes, Hervé Picq, Eddie Balaye, Eléonore Solier, Kisito Cendrier, Julien Norwood, Bruno Descaves - Maquette : Olivier Prohin - Impression : Imprimerie Imp'Act - Tirage : 3 617 exemplaires - Photo de couverture : « Solène » © Laurine Habert





Les directeurs des parcs nationaux réunis en Cévennes

Le séminaire annuel des directeurs des parcs nationaux s'est déroulé du 4 au 7 mai dans les Cévennes. Ce temps de travail a permis de renforcer la coordination entre les établissements autour des grands enjeux communs : adaptation au changement climatique, développement durable, évolution des usages en pleine nature... Le président du Parc national des Cévennes, Stéphan Maurin, a présenté aux participants plusieurs initiatives conduites sur le territoire. Le collectif s'est également rendu sur l'Aigoual pour visiter le gîte Aire de Côte ainsi que le Climatographe.



Le Festival du Vivant en Cévennes

Durant la seconde quinzaine de mai, le Festival du vivant, porté par le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, le Parc national, le CPIE du Gard et les Écologistes de l'Euzière, a fait étape dans plusieurs villages cévenols. Le 16 mai, la magnanerie de la Roque à Molezon accueillait l'exposition *Aidzelos* de la photographe Anne Barthélémy, complétée par un atelier pour le public en matinée. L'après-midi, une vingtaine de participants se sont laissé guider sur les sentiers bordés de chênes et de châtaigniers. Au fil de la balade, faune, flore, récits populaires et créatures fantastiques ont pris vie grâce aux regards croisés de Lilas Nagoya, danseuse, Nathalie Moulin, association Tribulus terrestres et Elsa Séguron, animatrice au Parc national. Une déambulation poétique et originale qui a invité petits et grands à (re)découvrir les Cévennes à travers le prisme du vivant, de l'imaginaire et du sensible.



7 élus entrent au Conseil d'administration

Suite aux élections municipales, la composition du Conseil d'administration de l'établissement public du Parc a été partiellement renouvelée. Le 12 mai, 4 nouveaux maires et 3 représentants d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ont été élus au sein de l'assemblée pour un mandat qui court jusqu'au 20 décembre 2028. Pour les communes, il s'agit de Bernard Durand, maire de Florac-Trois-Rivières, Frédéric Godeux, maire de Molezon, Karine Miane-Huc, maire de Bédouès-Cocurès et Samuel Combernoux, maire de Bréau-Mars. Pour les EPCI, Audrey Malaval, représente la communauté de communes Mont Lozère, Matthieu Pascual, représente la communauté de communes Gorges Causses Cévennes et Christophe Boisson, président de la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires.



Deux lauréats pour le SylvoTrophée

Le jury n'est pas parvenu à départager deux des parcelles candidates; pour la première fois, le SylvoTrophée compte deux lauréats ! Il s'agit de la forêt du Bougès à Cans-et-Cévennes, co-gérée par Stéphane Boissier et Jean Guittard du Groupement forestier du Bougès et de la forêt de la Faysse des Mazes, à Lanuéjols (30), propriété de Jean Veyrier, gérée par le cabinet Forêt évolution. Deux autres parcelles jugées prometteuses étaient candidates : la forêt de Barbelle à Chadenet et la forêt de la Vergne à Cans et Cévennes. Le concours du SylvoTrophée a pour objectif de mettre en valeur les propriétaires et gestionnaires forestiers qui ont adopté une gestion multifonctionnelle de leur bien, alliant la récolte du bois, la préservation de l'écosystème forestier et l'accueil du public.

Premiers lâchers de jeunes gypaètes barbus sur l'Aigoual !

Ce printemps, 4 jeunes gypaètes barbus ont été libérés au Roc du Salidou, sur la commune de Dourbies, dans le Parc national. C'est la première fois que des lâchers sont réalisés sur le massif de l'Aigoual.



Originaires du centre d'élevage spécialisé d'Haringsee, en Autriche, du zoo d'Ostrava, en République tchèque, du centre animalier de Pairi Daiza, en Belgique, et du Puy du Fou, 4 gypaètes âgés d'environ 3 mois – 2 femelles (en attente de confirmation pour l'une d'elles) et 2 mâles – ont été déposés sur une vire rocheuse protégée dans les falaises du Roc du Salidou, à Dourbies, dans le Parc national, lors de deux lâchers qui se sont déroulés les 13 mai et 9 juin derniers.

C'est la première fois que le Roc du Salidou, appartenant au Conseil départemental du Gard et classé Espace naturel sensible (ENS), accueille de jeunes gypaètes barbus dans le cadre du programme européen Life Gyp'Act de réintroduction de l'espèce dans le sud du Massif central.

IV comme...

Les gypaètes ont été baptisés Valat, Viatge, Ventus et Ventalon à la suite d'un concours lancé auprès du public, auquel ont participé 600 personnes. Les oiseaux ont été parrainés par Bérengère Noguier, vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la biodiversité au Conseil départemental du Gard,

Irène Lebeau, ancienne maire de Dourbies, et André Thérond, président de l'association cynégétique du Parc national et de la Fédération des chasseurs de la Lozère. Un parain ou une marraine sera choisi pour Ventus. Avant leur libération sur la vire rocheuse, certaines plumes des oiseaux ont été décolorées pour faciliter leur identification à distance. Les gypaètes ont aussi été bagués et équipés de balises GPS afin d'assurer un suivi après leur envol, qui intervient environ un mois après leur libération sur la vire. En attendant, leur phase d'acclimatation, d'apprentissage et de nourrissage est surveillée à distance depuis un affût.

Le Roc du Salidou

D'une superficie de 69 hectares, le Roc du Salidou présente des milieux rocheux difficiles d'accès et particulièrement favorables aux grands rapaces. Il est également suffisamment éloigné des deux sites de réintroduction historiques – les gorges de la Jonte, en Lozère, et les gorges du Trévezet, dans l'Aveyron – utilisés alternativement chaque année depuis le lancement du programme en 2012.

« L'éloignement de ce site permettra de minimiser les interactions négatives observées ces

dernières années en Lozère et en Aveyron entre les individus subadultes qui commencent à avoir des comportements territoriaux et les gypaètes », explique Jocelyn Fonderflick, chargé de mission faune au Parc national.

Afin de préparer ce nouveau site, des travaux d'aménagement ont été réalisés par le Parc et la LPO, avec l'aide du personnel technique du Conseil départemental du Gard : création d'une vire grillagée équipée de cinq nids, installation de goulottes de nourrissage pour éviter tout contact humain et construction d'une cabane d'observation en bois. Par ailleurs, une ligne électrique située à proximité du site a été enfouie par Enedis.

La réintroduction du Gypaète barbu dans les Grands Causses a débuté en 2012 grâce à un partenariat entre la LPO, le Parc national des Cévennes et le Parc naturel régional des Grands Causses. Cette opération est intégrée dans le programme européen Life Gyp'ACT, qui a pour objectif de renforcer la population de gypaètes barbus par la création de nouveaux noyaux de population dans la Drôme et le Massif central, de favoriser les mouvements d'oiseaux depuis ces noyaux de population entre les Alpes et les Pyrénées et, plus largement, de rétablir une continuité entre les populations de l'espèce d'Europe centrale et méridionale. ●



Un été avec les gypaètes

Pour célébrer ces lâchers et sensibiliser les habitants de l'Aigoual à la présence de ces grands rapaces nécrophages sur leur territoire, un événement a été organisé le 27 juin à Dourbies, avec au programme des observations, des rencontres avec des spécialistes, une balade animée, la projection de films et un jeu de piste.

Par ailleurs, tout l'été sera ponctué de nombreuses animations pour découvrir le majestueux « casseur d'os ».

Plus d'informations sur : www.cevennes-parcnational.fr

Châtaigneraie : du taillis au piquet

Afin de valoriser la châtaigneraie, le Parc national, les Chartes forestières (Pays Cévennes, Sud Lozère, Causses et Cévennes) et le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) ont engagé une réflexion autour d'un débouché intermédiaire, entre le bois énergie et le bois d'œuvre. Près d'une trentaine d'acteurs ont été rencontrés pour cette étude.

Le châtaignier, arbre nourricier et emblématique des Cévennes, dépérit depuis plus d'une quinzaine d'années sur certaines stations. Sur les 31 500 hectares de châtaigneraies recensés en Lozère et dans le Gard, à peine 40 % se trouvent encore sur des stations réellement favorables à leur développement. Les autres peuplements sont d'anciens vergers devenus taillis faute d'entretien, fragilisés par les maladies — l'encre et le chancre — et mis à rude épreuve par le changement climatique. À la crise sanitaire et climatique s'ajoute une équation économique délicate. Le bois issu de ces peuplements, souvent de qualité secondaire, est peu rentable par rapport à son prix de vente.

Face à ce constat, le Parc national, les Chartes forestières et le CNPF ont lancé une réflexion afin de trouver une nouvelle piste de valorisation de la châtaigneraie : celle du « bois intermédiaire », entre le bois énergie et le bois d'œuvre. L'objectif étant de trouver des débouchés pouvant contribuer à relancer une dynamique sylvicole afin de : soutenir l'économie locale, entretenir les paysages forestiers tout en préservant leur biodiversité et réduire les risques d'incendie.

Des entretiens avec des professionnels

Un état des lieux a été conduit durant six mois. Au cours de cette période, 26 acteurs du territoire du Parc et 23 autres acteurs d'autres régions de production ont été rencontrés : scieurs, menuisiers, propriétaires forestiers... Les usages du bois intermédiaire ne manquent pas : clôtures, ganivelles, tuteurs... La demande est portée notamment par les agriculteurs et certaines collectivités pour des aménagements. Parmi les produits, la réalisation de piquets fendus de clôture — d'environ 1,80 m de haut — s'impose comme la filière la plus aboutie. Facile à produire, demandant un investissement en matériel



limité et répondant à un besoin constant, il attire des profils variés : producteurs occasionnels, professionnels du bois ou agriculteurs en quête d'un revenu complémentaire. Ce dernier, s'il dispose de tout le matériel adapté, est capable de produire entre 5 et 8000 piquets par an, en plus de son atelier principal. Un travail qui est effectué pendant la saison hivernale, quand l'activité est réduite sur l'exploitation.

La commercialisation permet de dégager un chiffre d'affaires annuel compris entre 12 500 et 20 000 €. Une activité accessible, certes, mais exigeante physiquement et chronophage.

Une filière encore fragile

Les coûts d'exploitation élevés, la main-d'œuvre rare et les volumes de bois dispersés constituent des freins au développement de cette filière. En Dordogne et dans la Drôme, la filière « piquet » est structurée grâce notamment à des entreprises de transformation, une sylviculture adaptée à ce produit et des surfaces importantes de châtaigneraies dédiées. Cependant cette production n'est pas sans conséquence, un épuisement des souches et des sols est observé du fait des coupes rases répétées, ce qui remet en question la viabilité de la filière sur le long terme. Dans les

Cévennes, les aides publiques apparaissent aujourd'hui comme un levier déterminant pour consolider l'élan et structurer l'offre. Toutefois, la valorisation du bois intermédiaire ne suffira pas, à elle seule, à relancer une sylviculture du châtaignier orientée vers le bois d'œuvre. Les investissements sont lourds pour des retours qui s'effectuent sur le long terme, et la gestion sylvicole est contraignante. En revanche, elle représente une opportunité réelle pour le territoire : diversification des revenus, gestion active des forêts et maintien d'une activité économique locale. Pour vos jardins, clôtures, treilles et autres aménagements : tous aux piquets cévenols ! ●



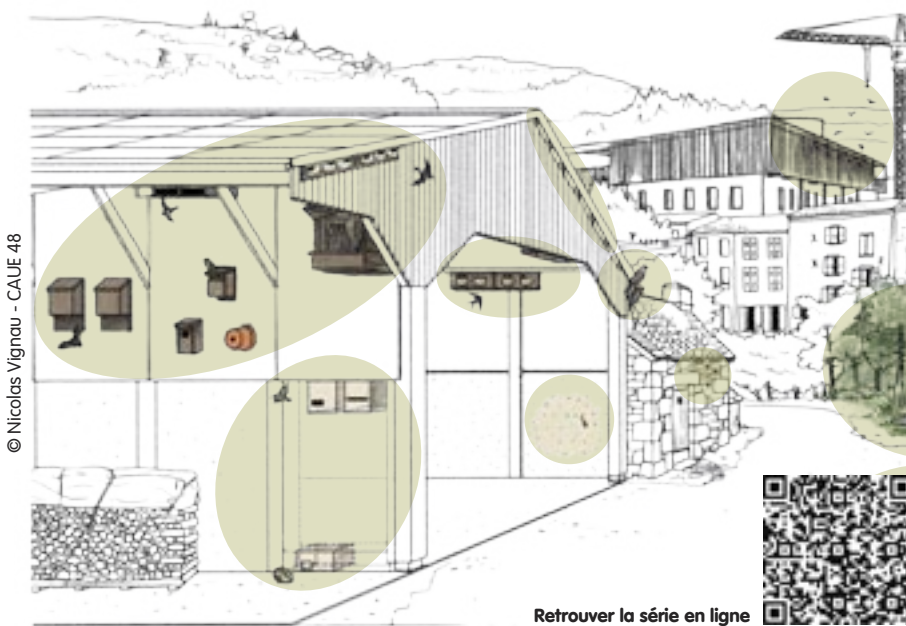
Dans le châtaignier, tout est bon !

Mathieu Boutet est propriétaire d'une châtaigneraie en taillis de 10 hectares sur la commune de Molezon. Il réalise lui-même l'exploitation et valorise tout son bois en passant du fagot à de belles charpentes. Avec le bois intermédiaire, il réalise des piquets, des tuteurs ou encore des treilles. Des produits disponibles à son atelier (ouvert le mercredi matin) au Pont de Montvert-Sud Mont Lozère.



Des conseils pour bien réussir sa coloc !

La biodiversité ne se cantonne pas aux milieux naturels, elle est aussi présente au cœur de nos hameaux et villages. Pourquoi ne pas améliorer notre cohabitation avec elle grâce à des adaptations simples dans nos projets de construction ou de rénovation du bâti ?



© Nicolas Vignau - CAUE 48

Retrouver la série en ligne

La réalisation d'ouvertures en débord de toiture est idéale pour la nidification des hirondelles ou des martinets. Les creux, fissures et cavités laissés en façade peuvent abriter des rougequeues, lézards, chauves souris et insectes. La conservation des volets, des enduits rugueux et la création de reposoirs avec des éléments de charpente accueilleront les chauves souris.

Le gîte et le couvert

Pour que vos hôtes trouvent la nourriture nécessaire, pensez aux abords de votre bâtiment : diversité des milieux naturels, fauche raisonnée, maintien ou plantation de haies, conservation des arbres morts, des vieux arbres, des murets en pierre sèche, exclusion des pesticides, extinction de l'éclairage nocturne. Prêts à faire de votre habitation un gîte d'accueil pour la biodiversité ? ●

Dans le cadre du programme « Mobiliser et accompagner les territoires pour la biodiversité en Occitanie », porté par les adhérents du Réel – CPIE de Lozère, un guide technique a été réalisé pour favoriser l'accueil de la biodiversité dans tous types de bâtiments, que ce soient des habitats collectifs ou individuels, des équipements publics, ou du bâti ancien... Cette publication collective propose des solutions concrètes et illustrées à mettre en œuvre facilement afin d'assurer la cohabitation entre l'humain et la nature. Elle est destinée à toute personne entreprenant des travaux : propriétaire, maître d'œuvre, artisan, architecte, ou collectivités.

Observer avant d'agir

Ce guide détaille les différentes étapes à suivre avant la réalisation de travaux pour la construction d'un bâtiment ou sa rénovation afin de préserver la faune existante sur le site ou pour l'accueillir. Tout d'abord, prenez le

temps d'observer et de noter les différentes espèces présentes sur le site et ses abords ainsi que leurs dates d'arrivée et de départ, leurs besoins, les périodes de vulnérabilité ou, à défaut, identifiez les espèces qui pourraient être candidates à l'installation. Des aménagements simples peuvent devenir des refuges confortables pour vos hôtes. Ils consistent, par exemple, à placer des nichoirs ou des abris sur les façades extérieures, dans l'isolation ou le bardage. Au Villaret, lors de la restauration de ses locaux – une maison caussenarde – l'association TAKH a installé un nichoir dans un fesnestrou. Un Faucon crécerelle y a niché pour la première fois, produisant 3 jeunes à l'envol. Vous souhaitez réaménager un grenier, un garage ou une grange ? Un accès peut être proposé aux parties inoccupées. A Meyrueis, la création d'un espace de gîte et d'une ouverture de toit lors de l'aménagement des combles d'une grange transformée en bureau a permis la conservation de la colonie de reproduction de 36 femelles Petit rhinolophe.



Besoin d'aide ?

Chaque situation est unique, en fonction du bâti et des matériaux, des espèces présentes, des saisons, de vos souhaits... N'hésitez pas à contacter le collectif des adhérents du Réel - CPIE de Lozère, ils pourront vous apporter des conseils à toutes les étapes de la cohabitation. Les adhérents : CAUE 48, LPO, ALEPE, OFB, chargés de mission Natura 2000, Copage, Association Terres de vie en Lozère, LCD'O Atelier d'architecture et le Parc national des Cévennes.



Un chiffre

20 000

C'est le nombre de moustiques qu'un couple de Martinet noir peut ingérer par jour !



Evolution des paysages : vers une gestion concertée

Une étude menée à l'automne dernier par des étudiants du Master Man and Biosphere de l'Université de Toulouse, à la demande du Parc national, met en lumière les représentations sociales des paysages du territoire.

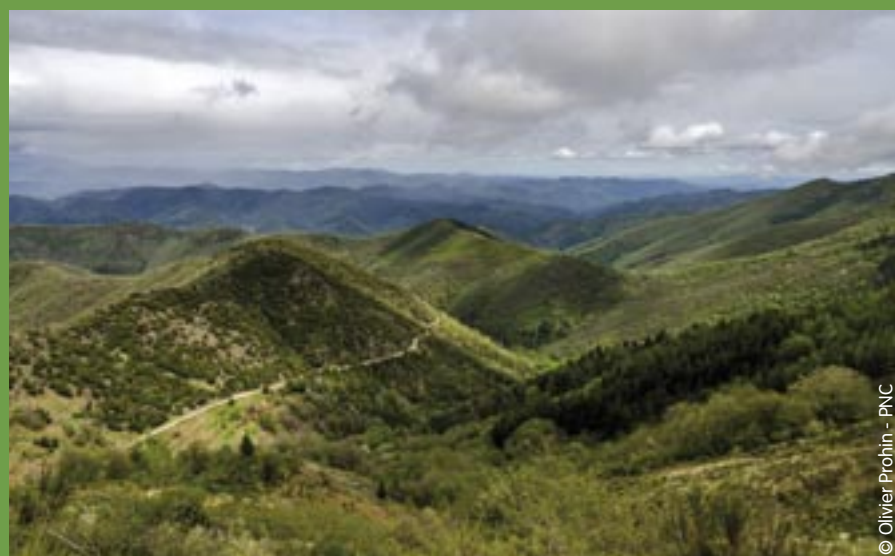
À travers une analyse cartographique de l'occupation des sols et 62 entretiens menés auprès d'acteurs locaux – agriculteurs, élus, forestiers, acteurs touristiques, associatifs et institutionnels – l'étude révèle une perception largement partagée. En effet, selon 95 % des personnes interrogées, les paysages cévenols sont en profonde mutation. Pour 52 % d'entre elles, la transformation la plus marquante est la "fermeture" des milieux, liée à l'avancée de la forêt et à la régression progressive des espaces ouverts : terrasses cultivées, vergers et prairies.

I Des évolutions multi-factorielles

Les entretiens mettent en évidence plusieurs causes à ces transformations paysagères : les changements de pratiques agricoles (elles-mêmes influencées par les politiques agricoles), l'exode rural, le défaut d'entretien, les évolutions architecturales et des techniques constructives, la prolifération de la faune sauvage ou l'impact du changement climatique. Ces transformations sont perçues avec une forte charge émotionnelle. Les ressentis négatifs représentent 38 % des réponses et traduisent le sentiment de perte d'un paysage façonné depuis des millénaires. Pour 41 % des personnes interrogées, les sentiments sont plus ambivalents. Beaucoup expriment une forme de fatalisme face à une évolution perçue comme inévitable : la nature reprend sa place, mais au prix de l'effacement progressif d'une histoire humaine. Cette divergence illustre la tension entre deux visions du paysage : une approche écologique valorisant le retour du sauvage et une approche culturelle pour laquelle le paysage est avant tout un patrimoine façonné par l'humain.

I Le changement climatique

Le changement climatique apparaît comme un facteur déterminant pour l'avenir des paysages cévenols. Les acteurs interrogés évoquent plusieurs évolutions possibles. Près de 23 % d'entre eux anticipent l'arrivée de nouvelles essences végétales plus méditer-



ranéennes. 19 % évoquent la raréfaction de l'eau, tandis que 16 % envisagent un déplacement des espèces actuellement présentes vers des altitudes plus élevées. La crainte la plus forte concerne les incendies : 38 % des acteurs interrogés redoutent leur multiplication et leur intensification, alimentées par la progression de la végétation et l'augmentation des périodes de sécheresse.

I Pour un territoire vivant et équilibré

Malgré ces inquiétudes, l'exercice prospectif mené lors de l'étude fait émerger un socle commun : l'attachement profond des acteurs au territoire. La préservation de la biodiversité apparaît comme une priorité majeure, citée dans plus de 30 % des entretiens. Mais les acteurs insistent également sur la nécessité de maintenir une présence humaine active. 28 % évoquent l'accueil de nouveaux habitants et 26 % le développement d'activités économiques capables de faire vivre le territoire. « L'enjeu pour le Parc n'est pas seulement de préserver des paysages, mais d'accompagner les acteurs locaux à reprendre confiance dans l'avenir de leur territoire. Cela implique de concilier la mémoire des savoir-

faire traditionnels avec les innovations nécessaires pour faire face aux défis climatiques et socio-économiques », note le rapport. Cette étude donne des pistes pour la mise en œuvre de la charte du territoire.

Selon Guy Alexandre, chef du service développement durable au Parc national, « ces travaux, qui développent une analyse sensible des paysages du Parc et de leurs évolutions, seront utilisés pour élaborer des supports d'animations et de sensibilisation, alimenteront des débats au sein de certaines instances du Parc et ouvrent des perspectives pour des actions de valorisation ». ●



Le pastoralisme comme fil rouge

En cette année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux, le pastoralisme a été mis sous les projecteurs dans le cadre du programme éducatif « J'apprends avec le Parc ». Ainsi, 17 classes du territoire ont travaillé sur cette thématique tout au long de l'année et se préparent à un grand rassemblement sur une estive.



À l'heure où nous écrivons ces lignes, 150 élèves du CP à la 6e des écoles de Florac-Trois-Rivières, Saint-Privat-de-Vallongue, Saint-Ambroix et du collège du Collet-de-Dèze, parés de pompons multicolores, s'apprêtent à rejoindre l'estive de Finiels sur le mont Lozère.

Tout au long de leur cheminement jusqu'au sommet, les écoliers effectueront une lecture de paysages, dégusteront des terrines et des confitures, participeront à des ateliers autour des sonnaillies et de la biodiversité. Des dessinateurs naturalistes accompagneront certaines étapes du parcours : les élèves pourront observer leurs techniques, notamment l'aquarelle. Au final, les écoliers rencontreront les bergères et leur troupeau pour un temps d'échanges.

Un travail au long cours

Cette journée sur l'estive marquera l'aboutissement d'un travail réalisé en classe tout au long de l'année dans le cadre du programme éducatif « J'apprends avec le Parc ». Au total, 17 classes du territoire se sont investies dans ce projet, à l'image des 60 élèves du CP au CE2 de l'école élémentaire Suzette Agulhon de Florac. En avril dernier, ils ont

effectué une sortie d'une journée à Hyelzas. Les enfants ont participé à un jeu autour d'une fresque à compléter grâce à des devinettes pour découvrir le paysage des causses, les habitats qui le composent ainsi que la faune et la flore qu'ils hébergent : vautours, pie-grièche méridionale, crapaud accoucheur, apollon, carline... Pour compléter son offre pédagogique, cette année l'équipe du Parc a édité un jeu de l'oie

spécial pastoralisme, sur un plateau géant. Il se compose de 48 cases avec des malus et des bonus, combiné à un parcours sur des drailles, où pour faire avancer le chien, la chèvre, la vache et le mouton, il faut répondre à des questions aux 4 saisons ! Très apprécié, ce jeu de l'oie sera proposé lors de plusieurs animations estivales.

Les élèves ont également visité la bergerie du GAEC de Hyelzas qui abrite 500 brebis laitières de race Lacaune ainsi que la fromagerie. Auparavant, « nous avons effectué des randonnées ponctuées de lectures de paysages », explique Dorothee Legoff, enseignante à l'école Suzette Agulhon. ●



C'est le pompon !

Les pompons portés par les 150 enfants lors de leur journée en estive ont été confectionnés par les aînés de l'EHPAD de Florac. « Les enfants sont moteurs pour les personnes âgées, ils les ont confectionnés avec plaisir », explique Françoise Bessède, animatrice sociale à l'hôpital de Florac. Un après-midi intergénérationnel a également été organisé à l'EHPAD avec les écoliers afin de finaliser les créations. « Les résidents n'ont pas voulu faire la sieste aujourd'hui ! », sourit Françoise. Les enfants devaient retourner à l'EHPAD après la journée de transhumance.



Le Dectique des brandes (*Gampsocleis glabra*)

Photographie : Bruno Descaves, garde-moniteur sur le massif Causses-Gorges

Le Dectique des brandes est une sauterelle de taille moyenne. Généralement de couleur vert clair, ponctuée de noir et de brun, l'espèce présente parfois des individus entièrement gris-brun.

Le chant, émis par le mâle, consiste en une puissante stridulation bourdonnante et ininterrompue. Une caractéristique de cette espèce de dectique est d'interrompre son chant et de se laisser tomber dans la végétation plutôt que de fuir le danger. Émis durant la période estivale et jusqu'en début d'automne, le chant est un bon moyen de détecter cette espèce discrète et farouche.

Espèce thermophile d'altitude, dans le Parc, le Dectique des brandes se rencontre entre 800 m et 1 660 m d'altitude. Il affectionne les formations herbacées assez hautes et piquetées d'épineux sur les Causses, les landes à genêt purgatif et à callune, ou les prairies de l'Aigoual et du Mont Lozère. La dégradation de son habitat a provoqué la disparition du Dectique des brandes dans de nombreuses régions de France et d'Europe ! Le Parc national des Cévennes constitue l'un des derniers bastions de l'espèce, où elle demeure encore commune. ●



© Bruno Descaves - PNC

De l'or rouge pour parfumer vos plats sucrés ou salés !



Raphaël Hun s'est installé en 2021 dans les Cévennes pour produire du safran à Anduze. Bénéficiaire de la marque *Esprit parc national*, il propose notamment un sirop à base de cette épice au goût intense et enveloppant.



s'épanouissent, bien rangées en ligne. La cueillette est effectuée tous les jours, très tôt, lorsque la fleur est encore fermée afin de préserver l'arôme des trois précieux stigmates rouges écarlates qu'elle renferme. L'opération suivante est chronophage : il s'agit de l'émondage. Les stigmates sont délicatement prélevés puis mis à sécher à basse température sur des tamis.

Petit calcul. Il faut 150 fleurs pour produire 1 g de safran. La production annuelle de Raphaël varie entre 600 et 800 grammes. Combien faut-il de fleurs ? Entre 90 000 et 120 000 ! Imaginez les journées et soirées d'émondage au coin du feu...

Le sirop d'érable cévenol

Les stigmates de safran sont surtout connus pour épicer la paëlla, mais Raphaël a souhaité développer toute une gamme de produits, dont un fameux sirop de safran pour aromatiser les plats sucrés ou salés. Le sirop s'accommode aussi bien avec les viandes, les poissons et les crustacés qu'il nappe les crêpes, yaourts, fromages ou aromatise une tasse de lait ou de thé. Des dégustations sont proposées dans le jardin de Raphaël à Saumane, et il est également présent sur les marchés d'Uzès, Saint-Jean-du-Gard et Anduze. ●



Passionné par les épices, suite à de nombreux voyages effectués en Inde et au Moyen-Orient, Raphaël a choisi les Cévennes pour y développer une activité agricole en bioécologie, après avoir suivi des formations. « J'ai souhaité allier le côté terroir et exotique : le safran s'est imposé ! ». Il a repris une safranière à Anduze suite au départ à la retraite de ses propriétaires. « C'est une belle terre, bien exposée et bien drainée ». Sur 3 000 m², entre 30 000 et 35 000 bulbes sont plantés. De la famille des crocus (*Crocus sativus*), le safran fleurit à l'automne, les bulbes ayant sommeillé sous terre du printemps à l'été. Elle ne nécessite donc pas d'arrosage durant la période la plus chaude. Une plante bien adaptée au changement climatique, me direz-vous ? « Non, ses effets se font aussi ressentir sur la production de cette épice, qui peut être aléatoire d'une

année sur l'autre. Elle peut être affaiblie en cas de sécheresse automnale. Et pour la floraison, il faut une amplitude thermique importante entre le jour et la nuit ». Les bulbes peuvent rester en terre entre 7 et 8 ans, mais à mi-parcours, il faut les déterrer pour effectuer un tri, sous peine de voir les bulbilles produites par la plante mère pourrir.

Un travail minutieux

Entre mi-octobre et mi-novembre, des dizaines de milliers de fleurs violettes



Pour retrouver l'ensemble des produits et services *Esprit parc national* :

- > destination.cevennes-parcnational.fr
- > www.espritparcnational.com



ANNÉE INTERNATIONALE DES
PARCOURS ET DES
ÉLEVEURS PASTORAUX

2026

Pastoralisme, un héritage vivant

2026 a été proclamée année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux par les Nations Unies. Une initiative qui vise à mettre en lumière l'importance du pastoralisme pour la sécurité alimentaire, la gestion des milieux naturels et la promotion des pratiques durables. Cette année revêt un enjeu majeur pour le Parc national, le soutien au pastoralisme étant la clé de voûte de la charte de son territoire.



Des vastes et hauts plateaux calcaires steppiques des Causses, pourfendus de gorges profondes aux dômes granitiques, tapissés d'herbes et de landes rases des monts Lozère et Aigoual, en passant par les pentes escarpées aménagées en terrasses dans les vallées cévenoles, cette formidable variété de paysages façonnés depuis des millénaires par l'humain et ses troupeaux, constitue un ensemble culturel vivant : celui de l'agropastoralisme méditerranéen. Un patrimoine inscrit depuis 2011 sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

D'une superficie de 3 000 km² pour la zone inscrite et autant pour la zone tampon, le Bien s'étend sur 4 départements : la Lozère, l'Aveyron, le Gard et l'Hérault. Sa gestion a été confiée par l'État à l'Entente interdépartementale des Causses et des Cévennes, collectivité territoriale créée en 2012, administrée et financée par les 4 départements parties prenantes. Le Parc national, dont le territoire représente 71 % de la zone inscrite, est co-gestionnaire, comme le Parc naturel régional des Grands Causses ainsi que les Grands Sites de France.

En lien avec le Préfet coordonnateur et de nombreux partenaires, l'Entente a pour mission d'assurer la gestion et la préservation du Bien et de sa Valeur Universelle Exceptionnelle. « Elle met en application le plan de gestion du Bien, qui propose aux acteurs socio-professionnels, institutionnels, habitants... de se rassembler autour d'un projet de territoire tourné vers l'agropastoralisme, et de recréer du lien entre le territoire, la production, le patrimoine et les paysages », explique sa directrice, Ségolène Dubois.

I Un pastoralisme majoritairement sédentaire

Le pastoralisme est un mode d'élevage extensif utilisant les ressources spontanées pour le pâturage. Ces ressources variant selon l'altitude et les saisons, l'éleveur, l'éleveuse ou le berger, la bergère, s'adapte à leur disponibilité pour répondre au mieux aux besoins du troupeau. L'agropastoralisme est une forme de pastoralisme sédentaire ou transhumant qui associe l'élevage des troupeaux sur des parcours et la production de foin et de céréales pour leur alimentation. Sur le territoire du Parc national, 1083 exploitations entretiennent 80 000 ha de surfaces

agricoles (un tiers de la surface du Parc) dont 87 % sont des zones pastorales (végétations spontanées). Chaque été, environ 20 000 animaux transhument vers les estives en empruntant un vaste réseau de drailles. Ces déplacements sont organisés collectivement par les éleveurs et éleveuses, réunis au sein de 18 groupements pastoraux sur le territoire du Parc. Les estives représentent ainsi près de 13 % des surfaces pastorales.

Le pastoralisme sédentaire reste la pratique majoritaire sur le territoire, et il suit l'évolution observée au niveau national depuis plusieurs dizaines d'années : la diminution du nombre d'actifs et d'exploitations, l'agrandissement des surfaces moyennes et de la taille des cheptels par exploitation ainsi que la réduction du pâturage au profit des ressources stockées.

Par exemple, sur la causse Méjean, « depuis plusieurs décennies la tendance qui s'observe est celle de l'abandon des pratiques les plus pastorales pour tendre vers des conduites qui reposent sur un affouragement, avec des animaux qui passent de plus en plus de temps en bâtiment », note Léon Hérissé, étudiant en Master 2 Agroécologie à AgroParisTech. Une simplification des pratiques qui s'accroît au fil des années en raison du changement climatique et de la prédation lupine (voir le numéro 59 - de serres en valats).

I Tour d'horizon

Sur le mont Lozère, l'élevage sédentaire de bovins de race Aubrac pour la viande sur de grandes surfaces (150 – 200 ha) est dominant. Les exploitations en bovin lait, minoritaires, sont concentrées sur le versant nord. C'est sur les parcours des crêtes, que la transhumance des ovins viande est la plus importante : Finiels, l'Hôpital, Bellecoste, l'Aubaret et La Vialasse.

Les vastes hauts plateaux calcaires des causses constituent le berceau de l'élevage des ovins, même si leur nombre a diminué au cours du demi-siècle écoulé. En 2021, l'association Le Méjean recensait 47 élevages, contre 75 dans le milieu des années 70. Depuis plusieurs décennies, ce nombre d'élevages se maintient. Les élevages de brebis allaitantes et laitières se partagent les immenses parcours de pelouses sèches, les exploitations disposant d'importantes surfaces (entre 450 et 500 ha). Les fourrages et les céréales sont cultivés dans les dolines,

des cuvettes naturelles. Les ovins lait alimentent la filière Roquefort et la fromagerie Le Fedou à Hyelzas.

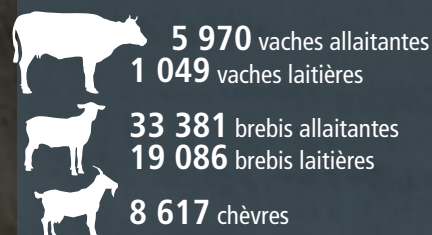
Les vallées schisteuses sont étagées en terrasses aménagées par l'humain et cultivées. L'activité agricole et pastorale a régressé au profit de la forêt. Les exploitations de petites tailles ont une production diversifiée : miel, châtaignes, petits fruits et élevage sédentaire de chèvres pour la production du Pélardon en système laitier avec la coopérative de Moissac ou en production fermière, ainsi que des ovins pour la viande. Des brebis transhument sur les versants et crêtes de La Loubière, Fontmort et du Bougès.

Les landes et pelouses d'altitude du Lingas et du sommet de l'Aigoual demeurent liées à l'élevage ovin viande, principalement par la transhumance sur des estives, toutes situées dans le cœur du Parc : lac des Pises, Les Laupies, Camprieu, Massevaques... Comme sur le mont Lozère, la transhumance a été pérennisée par la création de groupements pastoraux, une utilisation collective de l'espace et l'amélioration des conditions de travail des bergers. Dans les vallées, l'élevage de chèvres côtoie les cultures sur terrasses, maraîchères (oignon doux) ou fruitières (pomme).

I Des produits de qualité

Les produits issus de l'agropastoralisme local comme les viandes et les fromages sont réputés et labellisés, notamment en AOC, AOP et IGP reconnaissant ainsi leur qualité en relation avec les modalités d'élevage, les espaces utilisés et les races traditionnelles élevées : Aubrac, Blanche du Massif central, Lacaune, Caussenarde des Guarrigues, Raïole, Rouge du Roussillon, Saanen, Alpine... ●

L'élevage dans le Parc *



* Source : recensement agricole 2020 - Agreste

Des paysages vivants

Le Parc national présente une grande diversité de milieux naturels issus de facteurs multiples : différences d'altitude, de géologie et d'influences climatiques qui se conjuguent avec les activités humaines depuis des millénaires. Il en résulte des milieux abritant une biodiversité exceptionnelle et des paysages en constante évolution.



© Bruno Descaves - PNC

Pelouse avec Stipe pennee sur le causse Mejean

Les grands espaces ouverts des causses ainsi que les sommets de l'Aigoual et du mont Lozère portent l'empreinte de trois millénaires de pratiques pastorales. Créé aux dépens de la couverture boisée, ce témoignage constitue une caractéristique originale des grands paysages du Parc national. Entre 1300 et 1700 mètres d'altitude, les pelouses sommitales se caractérisent par une végétation basse et buissonnante issue de la dernière glaciation. Elles se composent de nardaies, de callunaies, de myrtillaias et de landes à genêts. Ce paysage se maintient en raison de la pauvreté des sols, de la dureté du climat et de la pression pastorale.

Les pelouses steppiques des Causses sont quant à elles l'héritage d'une très ancienne utilisation par l'homme. Les défrichements ont éliminé les chênaies naturelles et freiné l'expansion du hêtre. Le pâturage structure la végétation : les brebis recherchent les espèces les plus appétantes comme la Féтуque ovine, le Trèfle jaune ou le Brome érigé. Elles délaissent les espèces emblématiques comme l'Adonis printanier, toxique, ou les plantes piquantes comme le Panicaut champêtre, la Carline ou la Stipe pennée.

Une biodiversité remarquable

Cette relation étroite se retrouve dans la distribution des différentes espèces animales : les vautours, rapaces nécrophages, jouent un rôle d'équarrisseurs naturels utiles aux éleveurs. Plus largement, la conduite des troupeaux est essentielle au maintien des espaces ouverts et des espèces inféodées, toute modification des pratiques pouvant entraîner des changements écologiques. La présence de zones cultivées sur les causses, notamment dans les dolines, contribue aussi à la conservation de l'avifaune, notamment du Bruant proyer, du Pipit rousseline, de la Pie-grièche méridionale, du Crave à bec rouge ou de la Caille des blés.

En l'absence d'eau en surface, les lavognes représentent des milieux d'exception. Elles accueillent des espèces rares et/ou protégées : Pélodyte ponctué, Crapaud calamite, Crapaud accoucheur, Agrion jouvencelle... Autrement, les éleveurs épierraient les terres pour créer de nouvelles parcelles à cultiver. Les pierres étaient regroupées en tas, appelés clapas. Ils constituent un habitat pour la Chouette d'Athéna, mais aussi pour de nombreux passereaux (Traquet motteux, Huppe fasciée) ou des reptiles : Lézard des murailles, Vipère aspic...

Les landes à Callune et à Bruyère s'étendent en altitude, sur les sols siliceux granitiques ou schisteux (Bougès et mont Lozère). Plantes recouvrantes, elles sont très adaptées aux sols peu fertiles. Ces landes sont façonnées et entretenues depuis des siècles par l'homme et ses troupeaux. D'intérêt pour l'apiculture, elles abritent des espèces remarquables comme le Busard cendré ou le Busard Saint-Martin, ainsi que des reptiles tels que la Vipère péliade et le Lézard vivipare. Le maintien des habitats peu productifs repose sur des pratiques agricoles extensives et des troupeaux à faibles besoins, peu rentables économiquement, ce qui justifie la mise en place de mesures agri-environnementales.

Maintenir les milieux ouverts

Sous l'effet de la Politique agricole commune, l'intensification de l'élevage a modifié les pratiques et réduit l'efficacité du pâturage dans le contrôle des ligneux. Malgré un nombre de troupeaux et des surfaces d'exploitation relativement stables, certaines secteurs se ferment. Cela s'explique principalement par l'évolution des pratiques pastorales (intensification du pâturage à proximité des bâtiments au détriment des parcours les plus éloignés). Le recours à la mécanisation (coupe, gyrobroyage) est aujourd'hui nécessaire pour limiter cette dynamique, mais son coût élevé en restreint l'usage à des actions ponctuelles, complémentaires du pastoralisme. Le maintien durable des paysages ouverts suppose donc de valoriser davantage les parcours pour l'alimentation des troupeaux.

Au final, ces paysages sont le produit d'une construction lente et complexe, issue d'interactions entre facteurs naturels, pratiques agro-pastorales, contextes historiques, économiques et sociaux, et dynamiques écologiques. ●



© R. Descamps - PNC

Chevêche d'Athéna sur un clapas

Renforcer la duplication des prairies naturelles

Depuis sa création, le Parc œuvre en faveur du pastoralisme. Historiquement, son action s'est traduite par la mise à disposition d'estives ou encore par la construction de cabanes pastorales. Plus récemment, il a mis en place des expérimentations, la principale étant la duplication des prairies naturelles.



© CEN Auvergne

Démonstration de la brosseuse à graines sur le mont Lozère

végétations agro-pastorales par le renforcement des essais de duplication des prairies naturelles, de sensibiliser les éleveuses et les éleveurs à leur intérêt et de mettre en place l'observatoire des prairies naturelles et des parcours du Massif central sur le territoire du Parc. Porté par l'INRAE et les Conservatoires botaniques, cet observatoire permet de proposer aux éleveurs et éleveuses un suivi de la biodiversité, des sols, du climat et de la qualité fourragère de leurs parcelles afin d'anticiper les effets du changement climatique. Les volontaires peuvent contacter le pôle agri-environnement du Parc. ●



Depuis 2020, en coopération avec certains éleveurs du territoire, le Parc national réalise des essais de duplication de prairies permanentes. Ces essais permettent d'obtenir des stocks semenciers diversifiés et locaux sur les exploitations afin d'implanter des prairies permanentes économes en charges d'intrants, adaptées au territoire et répondant aux objectifs de production des éleveurs.

Deux méthodes de duplication de prairies ont été testées : la méthode de « transfert », qui consiste à épandre du foin, et celle de « moisson », qui n'utilise que les graines du foin. Pour cette seconde méthode, une brosseuse à graines, un outil innovant, s'avère très efficace. Avec un soutien financier du Parc et avec l'aide du lycée technique d'Alès, l'association « Les Semenciers du Midi » a conçu une brosseuse à graines adaptée au territoire du Parc.

Une richesse floristique

Les résultats des suivis s'avèrent très encourageants. Il a été constaté que, trois à quatre ans après leur installation, les prairies dupliquées présentaient une forte diversité floristique et de bonnes qualités agronomiques. Par exemple, « sur une ancienne défriche forestière, une prairie semée avec des graines récoltées à la moissonneuse compte désormais 71 espèces,

soit 44 espèces supplémentaires en 3 ans », résume Romain Layes, chargé de mission agro-pastoralisme au Parc. Les essais par transfert de foin montrent également une hausse moyenne de 55 % du nombre d'espèces et une diversification importante des familles botaniques. Les analyses agronomiques révèlent des valeurs alimentaires équivalentes, voire supérieures, à celles des prairies sources ou de certaines prairies temporaires.

Un observatoire des prairies et des parcours

Depuis l'année dernière, en partenariat avec l'Institut Agro de Florac, le Parc s'est engagé dans un programme baptisé PastoCev. Il a pour objectif de valoriser les



Préserver les milieux agro pastoraux

Le Parc souhaite accompagner les éleveurs et éleveuses à mettre en place des pratiques de moindre impact pour le maintien et la préservation des milieux agropastoraux riches en biodiversité ou favorables à celle-ci. Plusieurs techniques sont envisagées : le gyro-broyage avec chenillard télécommandé pour les terrains pentus et inaccessibles, le débroussaillage manuel ou mécanique pour réaliser des layons afin de favoriser la circulation des troupeaux et la destruction mécanique des ligneux, l'aménagement de parcs clôturés pour optimiser la gestion de la ressource et des ligneux bas.



Les rencontres du pastoralisme en Causses et Cévennes

Co-organisées par l'Entente inter-départementale des Causses et des Cévennes et le Parc national, ces rencontres se dérouleront les 25-26-27 septembre à Florac-Trois-Rivières. Le festival débutera vendredi soir avec le spectacle « Élevage » par la Compagnie des animaux. La journée du samedi 26 sera particulièrement riche avec un marché de producteurs et d'artisans. L'Institut Agro accueillera une table ronde ainsi

qu'une conférence. Des démonstrations techniques (chiens de troupeaux et de protection, races locales, soins aux animaux...) seront proposées au public dans le Parc Arnal. La journée se clôturera par une projection au siège du Parc (château) et par un concert à la Genette verte. La matinée de dimanche sera consacrée à des visites de fermes (sur réservation auprès de l'Entente). Nous vous y attendons nombreux !

Regards croisés

Julie Mazer, 35 ans, membre du GAEC Le Ranquet à Corbès dans le Piémont cévenol élève des brebis Raïole allaitantes et transhumantes. Elle est également co-présidente du groupement pastoral de la Loubière à Barre des Cévennes. Aimé Mazoyer, 59 ans, élève quant à lui des vaches allaitantes Aubrac à la Brousse au Pont-de-Monvert-Sud-Mont-Lozère.



© Julie Mazer

Pourquoi vous êtes-vous lancée dans ce métier ?

Julie Mazer. Au départ, je travaillais en librairie et en maison d'édition, mais j'ai toujours aimé le contact avec les animaux. Je me suis dit que je reprendrais le troupeau le jour où mon père partirait en retraite, l'occasion s'est présentée plus tôt que prévu, car il recherchait un associé.

Quelles sont vos pratiques ?

J.M. Nos 200 brebis Raïole sont nourries exclusivement à l'herbe. Notre rôle de bergers est de les conduire vers des ressources diversifiées durant toute l'année. Nous sommes des bergers sans terre, notre troupeau pâture les parcelles de propriétaires ou des terrains communaux. Nous avons parfois des conventions pluriannuelles de pâturage mais ce sont surtout des baux oraux. Nous sommes souvent à la recherche de terres, c'est la difficulté qui compense le fait que nous ne payons pas de baux et que nous n'achetons pas de nourriture pour nos animaux. Dans les montagnes, le troupeau est gardé et dans les plaines, il est parqué.

Que diriez-vous de votre métier ?

J.M. Nous sommes connectés à la réalité. Je suis devenue éleveuse car je ne voulais pas être végétarienne. Pour moi, manger de la viande sans en assumer les conséquences, ça n'a pas de sens. J'ai pris cette responsabilité pour ceux qui n'y arrivent pas et qui souhaitent manger des bons produits. Notre viande d'agneau est

vendue en vente directe. La gestion du paysage et de la ressource est passionnante, de même que le lien avec les habitants qui voient dans les brebis une tondeuse sans carbone et une tradition ancestrale.

Quels sont les enjeux futurs ?

J.M. Le changement climatique modifie le paysage, l'eau est moins disponible, les bêtes ont plus chaud... De nouvelles maladies apparaissent comme la fièvre catarrhale ovine (FCO) qui a décimé une bonne partie de notre troupeau il y a deux ans et demi. Il y a également des enjeux politiques, la politique agricole commune (PAC) nous permet d'avoir un revenu en vendant des produits de qualité à des prix accessibles. Elle est remise en question tous les 7 ans et le maintien de ces aides pourrait devenir incertain. J'ai plein de projets pour l'avenir et notamment celui de travailler avec d'autres professionnels pour revenir au modèle de polyculture élevage des fermes d'avant le remembrement. ●



© N. Maitavigne - PNC

Quel est votre parcours ?

Aimé Mazoyer. J'étais salarié dans l'industrie dans le Tarn et comme je me suis toujours intéressé à l'élevage et que je souhaitais revenir en Lozère, en 1995, j'ai repris la ferme familiale en m'associant en GAEC avec mon frère qui est aujourd'hui à la retraite. Mon exploitation s'étend sur 250 ha répartis sur deux sites : La Brousse et L'Hôpital sur le mont Lozère.

10 % des parcelles sont des prairies de fauche et le reste des pâtures. Je possède un troupeau d'une 50 aine de vaches allaitantes de race Aubrac. Elles passent 6 mois de l'année en bâtiment et les 6 autres mois dans les pâtures en montagne.

Quel regard portez-vous sur l'évolution de votre métier ?

A.M. Quand j'ai démarré ma carrière, les fermes disposaient de moins de surface et de matériel, les cheptels étaient plus petits. Les exploitations étaient plus diversifiées, il y avait des moutons, des cochons, des volailles, quelques chèvres... et tous les produits se vendaient. Après les vèlages, on ne commercialisait pas les mêmes produits qu'aujourd'hui. Les veaux et les génisses étaient vendus directement au boucher du coin. Petit à petit, les exploitations se sont spécialisées, nous avons développé la production de brouillards. A 10 / 12 mois, ils sont envoyés à l'engraissement dans des bâtiments en Italie, et les génisses en Espagne.

Qu'en pensez-vous ?

A.M. C'est le modèle de production qui a changé et je pense que les jeunes qui se lancent aujourd'hui dans le métier feront différemment, car les modes de production continueront d'évoluer progressivement, ils ne sont jamais brutaux. Je pense que le mouvement vegan, le réchauffement climatique et la prédation du loup vont encore occasionner des changements auxquels il faudra s'adapter.

Vos bovins sont-ils valorisés autrement ?

A.M. Une partie de ma production est commercialisée sous le label rouge – Bœuf fermier Aubrac – dans des boucheries de Lozère et dans la grande distribution par exemple à Montpellier ou à Paris. Je suis également engagé dans une démarche de sélection, des mâles sont vendus pour faire des taureaux reproducteurs, et des vaches sont vendues à des éleveurs qui en recherchent. Cela nécessite d'effectuer un travail sur le long terme. ●

Un bâti en schiste, en granite et en calcaire

Le caractère exceptionnel des paysages du Parc s'accompagne d'un important patrimoine bâti, qu'il s'agisse de bâtiments liés à l'habitat ou à l'agropastoralisme.

Dans les Cévennes, l'architecture vernaculaire commence au fond des valats, où se dressent barrages et digues de pierre, rascasses, béals et gourgues, des ouvrages hydrauliques traditionnels pour canaliser ou retenir l'eau de pluie. Elle se poursuit avec les terrasses de culture, bancs ou faïsses. L'habitat est ancré au cœur de ce dispositif : les mas sont parfois isolés, mais souvent, plusieurs maisons sont regroupées en hameaux. Autour des bâtiments principaux, s'étagent les jardins, les ruchers, le cimetière familial, les bâtiments secondaires, et plus haut, dans la châtaigneraie se trouvent les clèdes. Sur les versants, les bergeries et les jasses ont été édifiées sur les pâtures. Pour favoriser les terres agricoles, les maisons en schiste s'installent sur le rocher et s'étirent vers le ciel, installées perpendiculairement aux courbes de niveau afin d'offrir une meilleure résistance face aux risques de glissements de terrain. Les menuiseries sont en châtaignier et les toitures en lauze de schiste.

Un bâti adapté au climat

Le mont Lozère compte un habitat épars, adapté aux rigueurs du climat : les constructions en granite, trapues et sobres, se fondent dans l'environnement naturel, à mi-pente, entre sommets et vallées. L'eau ne manque pas et des aménagements tels que les béals et moulins optimisent sa gestion. Le réseau ramifié des drailles, ponctué de bergeries et de ponts imposants enjambent les ruisseaux jusqu'aux parcours et estives.



© Albert Sayag - PNC
Bergerie à Saint Andeol

La maison type des monts Lozère et Aigoual est à demi enterrée dans le sol, côté nord, et oriente sa façade vers le sud. Adossée au relief, elle utilise la pente pour accéder aux différents niveaux : au rez-de-chaussée, le logis et l'étable, et à l'étage, le fenil. Les murs, d'une épaisseur de 80 et 130 cm, sont construits à fruit (base plus large que le sommet). Les ouvertures sont petites et peu nombreuses. Sur ces deux massifs, la lauze de schiste a remplacé le chaume de seigle ou la couverture de genêt.

Le calcaire comme unique matériau

Les constructions caussenardes utilisent les replis du terrain pour s'abriter des vents du nord. La pierre calcaire est le matériau exclusif, en raison de la raréfaction du bois sur place pour la construction des charpentes. De ce fait, la voûte est omniprésente sur les bâtiments. En l'absence de source ou de ruisseau, chaque maison possède sa citerne. Les fermes sont presque toujours conçues sur un même plan. Au niveau du sol se situent l'écurie et la bergerie. Par des escaliers extérieurs, on monte à un balcon, ou balet, parfois couvert, qui donne accès au logement. Les combles servent de grenier. Les toits ont une faible pente et sont couverts de lauzes de calcaire qui reposent sur un lit de pierres et de terre installé sur la voûte.



© G. Grégoire - PNC
Jasse sur le causse Mejean

Les parcours du troupeau s'accompagnent de murets en pierre, de jasses et de chazelles servant d'abri pour les bergers, au milieu des clapas.

Aujourd'hui

Ces habitats traditionnels ne font qu'un avec les paysages qui les entourent, grâce à leurs matériaux et leur implantation. Mais ils ne répondent pas toujours aux attentes actuelles de lumière, d'isolation ou de confort moderne. Le Parc national s'attache à accompagner les projets sur son territoire pour concilier architecture contemporaine et patrimoine bâti. ●



Une exposition dédiée à l'agropastoralisme

Au Pont-de-Montvert, après plusieurs années de fermeture, l'écomusée rouvrira en 2027 sous une forme renouvelée : la Maison du mont Lozère, installée dans un bâtiment mutualisé avec l'office de tourisme et des bureaux. Déployée sur 180 m², l'exposition permanente variée et multiple, comme un kaléidoscope, permettra d'aborder plusieurs facettes de l'agropastoralisme, tout en laissant au visiteur une grande liberté pour moduler sa visite selon son rythme. Elle interrogera les différentes manières d'habiter et de pratiquer ce territoire. De l'élevage bovin à la transhumance ovine, la diversité des formes d'élevage qui fonde les paysages culturels du mont Lozère sera abordée dans un parcours fluide et adaptable. La scénogra-

phie reposera sur une expérience immersive, mêlant objets du passé, grandes illustrations contemporaines et création sonore interactive. L'exposition offrira une place de choix aux témoignages ponctués de musiques et chants. Les illustrations formeront une fresque originale qui dialoguera avec les objets patrimoniaux pour relier passé et présent. Un espace d'exposition temporaire complètera le dispositif.

La Maison du mont Lozère est un projet porté par la communauté de communes Des Cévennes au mont Lozère, en partenariat étroit avec le Parc national. Cet équipement constituera l'un des hauts lieux de découverte des « Causses et Cévennes », inscrits au patrimoine de l'Unesco.

Des animations pour petits et grands !

Cette année encore, nous vous proposons un été riche en découvertes.

Au cours de ces deux mois, 135 animations variées et gratuites attendent petits et grands, curieux de nature et de culture.

Les animations naturalistes vous permettront d'admirer le vol majestueux des rapaces et notamment des vautours, d'inventorier les libellules, papillons, sauterelles, criquets et grillons, de repérer les indices de présence du castor ou de la loutre, de découvrir les fascinants lichens et les mystérieuses mousses...

Afin de découvrir les trésors cachés du Parc, une quarantaine de rendez-vous « Le Parc, qu'es aquò ? » sont programmés dans des lieux touristiques. Que vous soyez en visite au Climatographe de l'Aigoual, à la grotte de la Cocalière à Courry, en balade à Barre des Cévennes, en visite au château du Castanet à Pourcharesses ou à Maison Rouge à Saint-Jean du Gard, venez à la rencontre de notre agent dont la malle renferme de nombreuses activités ludiques et captivantes pour toute la famille !

I Balades dans le passé

Le passé minier des Cévennes sera retracé grâce à des balades pour découvrir le patrimoine minier de Bessèges et de Robiac-Rochessadoule. Accompagnés par des chercheurs, vous plongerez au XIX^e siècle pour découvrir les vestiges d'une ancienne fonderie de plomb et d'argent à Vialas. Une visite à deux voix dans les rues du Pont-de-Monvert racontera l'histoire des religions et vous parlera des petits porte-bonheurs et des superstitions qui entourent le mont Lozère. À cette occasion, quelques objets de la future Maison du mont Lozère seront exceptionnellement sortis de leurs réserves.



Animation à l'étang de Barrandon

I Occitan et mémoire

Une balade sur le sentier « Le ravin secret de Champernal » à Saint-Privat-de-Vallongue vous fera découvrir les animaux, paysages et activités humaines grâce à la langue occitane. Et il sera aussi question d'oralité à Pontails et Brésis, où des résidents d'un établissement et service d'accompagnement par le travail (ESAT) et des artistes ont collecté des témoignages d'habitants autour de la châtaigne. Ils seront partagés lors d'un temps de rencontre, mêlant théâtre participatif et dégustation.

Si les dinosaures vous passionnent, Jean-David Moreau, docteur en paléontologie partagera les résultats des fouilles récentes effectuées sur les Grands Causses et proposera une visite du Castelas à Saint-Laurent de Trèves où des découvertes ont été effectuées en 2025.

I 2 projections à Florac

A Florac, le 7 août, le film « Tarn : quand la rivière se raconte » de Lily Espla sera diffusé à la Maison du Tourisme et du Parc. La projection sera suivie d'un échange avec un agent du Syndicat Tarn amont et un agent du Parc, sur le fonctionnement de ce cours d'eau.

Le 9 août, dans la cour du château, dans le cadre des chemins du doc, Arte et le Réseau Doc Cévennes proposent « Nous sommes les fruits de la forêt », de Rithy Panh. Ce film suit une communauté indigène des montagnes du nord du Cambodge et met en lumière le lien profond que cette dernière nourrit avec la nature. ●



Retrouvez le programme des animations en version papier dans les maisons du Parc et les offices de tourisme ou sur la plateforme :

<https://destination.cevennes-parcnational.fr>

La plupart des animations sont sur réservation. En cas de désistement, merci de le signaler



Vivez les nuits du Parc !

Cet été, une vingtaine d'animations nocturnes gratuites sont programmées sur l'ensemble du territoire. Entre randonnée céleste, rencontre avec un astronaute, escape game, éclipse solaire ou balade naturaliste, nous vous proposons une immersion sensorielle au cœur de la nuit. Voici quelques soirées à ne pas manquer !

 **Lundi 20 juillet**

**CONFÉRENCE « ENTRE TERRE ET ESPACE »
à Mas Saint Chély**



Philippe Perrin © NASA

Philippe Perrin, a été le 9^e astronaute français de l'Agence spatiale européenne (ESA) à partir dans l'espace dans le cadre de la mission STS-111 en mars 2002. Au cours de cette mission, il a participé à l'assemblage de la station spatiale internationale (ISS). Sa conférence propose une immersion dans son vécu d'astronaute. Il y mêle récit

d'aventure, explications scientifiques et réflexion personnelle.

> Rdv à 20 h à la salle des fêtes de Mas de Val
Informations et réservations : 04 66 45 01 15

 **Mardi 28 juillet**

GARDIENNE DE LA NUIT à Saint-Germain de Calberte

Une soirée entre jeu et nature ! Plongez dans l'univers de « Gardienne de la nuit », un escape game. Après ce temps ludique et familial, place à l'observation du ciel étoilé et à la découverte des espèces qui peuplent les nuits cévenoles.

> Rdv sur le parking du village de gîtes Lou Serre de la Can • Départ 20 h, durée 2h30

Informations et réservations : 04 66 45 81 94

 **Mercredi 29 juillet**

PLEINE LUNE SUR LE MONT LOZÈRE à Saint-Étienne du Valdonnez

En cette soirée de pleine lune, partons pour une balade naturaliste autour de l'étang de Barrandon, jusqu'à la crête du mont Lozère. L'occasion de découvrir les habitats et les espèces qui s'animent lorsque la nuit arrive.

> Rdv parking de l'étang de Barrandon • Départ 19 h, durée 3h

Informations et réservations : 04 66 47 61 13

 **Mercredi 12 août**

ECLIPSE SOLAIRE

En fin de journée, la lune s'interposera entre la Terre et le soleil, masquant entièrement ce dernier. Si nous ne serons pas aux premières loges pour observer cette éclipse, elle sera partielle chez nous, nous vous proposons de vivre ce moment magique ensemble.

> Au Hameau de l'Espinass

Rdv devant le bistrot de l'Espinass • Départ 18h30, durée 4 h

Informations et réservations : 04 66 45 81 94

> Au Château de Portes

Départ 18 h, durée 4 h

Maison du Tourisme et du Parc de Génolhac
04 66 61 09 48

 **Lundi 17 août**

NUIT ÉTOILÉE SUR LE CAUSSE MÉJEAN à Hures la Parade

Au hameau du Villaret, vous serez accueillis dès 20h30 par les agents du Parc avec qui vous pourrez partager votre pique-nique, si vous le souhaitez. À partir de 22h, laissez-vous guider dans l'immensité du ciel étoilé par Manuel Jacquet, accompagnateur en montagne, et plongez dans les contes et mythologies inspirés par les étoiles.

> Durée 1h30

Informations et réservations : 04 66 45 01 21

 **Mercredi 19 août**

CHAUVES-SOURIS, DEMOISELLES DE LA NUIT à Trèves

Les chauves souris vous intriguent ? Venez participer à cette sortie et découvrir la magie des demoiselles de la nuit !

> Rdv à la salle des fêtes • Départ 19h30, durée 2h30

Informations et réservations : 04 67 82 64 62



© Celine Lecomte - OFB



À la rencontre des bergères et bergers

Dans le cadre de l'année internationale du pastoralisme, tout au long de l'été, une dizaine d'animations sont programmées pour mettre à l'honneur cet héritage vivant.



Une exposition sur les bergères et éleveuses

Le Parc national a confié à Laurine Habert, artiste plasticienne et photographe, la réalisation d'un reportage consacré au quotidien de quatre jeunes éleveuses et bergères des Cévennes. Entre le mois de mai et août 2025, la photographe a sillonné les routes de Lozère pour rencontrer Myrtille, Solène, Léa et Eva, sur leur lieu de travail. « *Au gré d'une transhumance en non-mixité, d'une estive ou d'un temps de garde, nous avons échangé sur leurs pratiques, leurs expériences et leurs manières d'exercer ce métier, par des visions singulières et collectives. Elles m'ont partagé leur représentation du monde, du pastoralisme et de leur place en tant que femmes dans ce milieu* », explique Laurine Habert.

L'exposition se présente sous la forme de 28 photos accompagnées d'un texte de présentation générale et d'une présentation de chaque bergère et éleveuse.

Elle est à découvrir au château du Castanet à Pourcharesses du 16 juillet au 14 août.

Balade dans Sumène

Le 23 juillet, partez pour une balade dans le village à la recherche des traces de l'activité agropastorale qui façonne encore aujourd'hui le paysage suménois.

> Rdv à 9h - Salle Ferrier

Informations et réservations : 04 67 73 00 56

Voyage en terre d'élevage

Le 30 juillet, nous vous invitons à trouver les vestiges des pratiques agro-pastorales du Moyen-Âge au hameau de l'Hôpital au Pont de Montvert Sud Mont Lozère. Un éleveur vous parlera ensuite de ses pratiques d'aujourd'hui.

> Rdv à 9h15

Informations et réservations : 04 66 45 81 94

Dans les pas d'un berger

Le 31 juillet, au petit matin, nous vous proposons d'aller à la rencontre de Guilhem Dangel, berger sur l'estive du Mas de la Barque sur le mont Lozère.

> Rdv à 7h00 - Tout public, à partir de 6 ans, chiens strictement interdits, même tenus en laisse, prévoir chaussures de marche et vêtements chauds pour le début de la matinée.

Informations et réservations : 04 66 61 09 48

Une conférence sur le changement climatique

Le climat évolue avec des conséquences importantes sur les régimes hydriques et thermiques dans les Cévennes. Quelles évo-

lutions pour les activités agricoles ? Quelles adaptations ? Quel avenir pour le pastoralisme des Cévennes ? Serge Zaka, expert en agroclimatologie, tentera d'apporter des réponses le 7 août à 18h30 lors d'une conférence au Climatographe, sur le mont Aigoual.

Informations et réservations : 04 67 82 64 62

Des projections

Le 21 juillet, *Rasco & nous* sera diffusé à la salle polyvalente du Pont de Montvert à 19h45.

Un film sur les chiens de protection : entre défense des troupeaux face aux prédateurs et interactions avec les autres utilisateurs des espaces pastoraux, des chiens à qui l'on demande beaucoup ! Projection suivie de questions réponses avec Frédéric Ehret, éleveur de brebis et référent de l'Institut de l'Élevage (IDELE)

Informations et réservations : 04 66 45 81 94



Le 21 juillet, *Mon Oncle Griffon* le documentaire de Guilhem Brouillet sera projeté en plein air au domaine de Boissets à 21 h. Clap de fin pour la ferme familiale à l'heure où l'oncle de G. Brouillet, Raymond Sabatier, doit prendre sa retraite. Au fil des saisons, G. Brouillet filme son oncle face aux aléas économiques, mêlant avec tendresse son regard d'enfant émerveillé à la gravité du risque de disparition de ce monde rural.

Informations : 04 66 45 01 18

Les randonneurs urbains encouragés à passer un séjour bas carbone dans le Parc national

De nombreuses randonnées en itinérance de 2 à 6 jours dans le Parc national sont accessibles en utilisant les transports en commun depuis les grands centres urbains. En moins de 4 heures, les randonneurs citadins peuvent rejoindre le départ d'un itinéraire en pleine nature sans prendre le volant.



Une analyse réalisée par l'établissement et ses partenaires révèle que 37 % des visiteurs du Parc national proviennent d'Occitanie et 14 % de la région Provence Alpes côte d'Azur. Le Parc national souhaite encourager les randonneurs en provenance des grandes villes à privilégier la mobilité douce, pour passer leur séjour sur son territoire.

Ainsi, l'établissement a réalisé un recensement de l'offre de transports publics existante, durant toute l'année ou en période estivale, en limitant le temps de trajet à moins de 4 heures depuis Mende, Rodez, Millau, Alès, Nîmes, Montpellier et Marseille. Ces données ont été croisées avec les 19 parcours en itinérance référencés sur la plateforme Destination Cévennes.

19 itinérances depuis 6 villes

Ainsi, depuis Montpellier ce sont 14 itinéraires de randonnées en 2 et 6 jours qui peuvent être rejoints en utilisant les transports en commun, 11 randonnées en itinérance depuis Nîmes, 6 depuis Marseille et Rodez, et 9 depuis Alès, Millau et Mende.

Pour connaître l'itinéraire en transport en commun et la durée, il suffit de se rendre sur la plateforme Destination Cévennes. Après avoir sélectionné l'itinéraire, il faut renseigner le jour et l'heure de départ. Celui-ci s'effectue depuis une gare, puis indiquer l'arrivée de l'itinéraire.

Plusieurs parcours ont été testés sur le terrain, afin de vérifier que les correspondances, horaires et temps de marche correspondaient bien à la réalité. ●

NOS 5 SUGGESTIONS

GR® 68 Tour du Mont Lozère

115 km de chemin et 6 jours de randonnée à la découverte des chaos granitiques du plus haut sommet de Lozère.

Les Gorges du Tarn – De Florac au Rozier

Un canyon à découvrir à votre rythme, certaines parties peuvent aussi se faire en canoë, histoire de se reposer les pieds et d'apprécier les gorges depuis la rivière.

Sur les pas d'André Chamson

Un périple de 2 jours, 21,9 km, sur les traces de l'écrivain et académicien cévenol. Magnifique chemin caladé qui grimpe pour atteindre les crêtes avec une vue époustouflante sur la vallée de l'Arre.

Les hautes Cévennes

Depuis Florac, siège du Parc national, petite immersion de 3 jours, 41,6 km, en pays cévenol, entre vallées schisteuses et petits plateaux calcaires, offrant des vues imprenables sur les hautes Cévennes.

Versant méditerranéen de l'Aigoual

Une échappée sans voiture, un tête-à-tête avec Dame Nature !

Voilà votre itinéraire pour passer 4 jours loin de tout, au calme, seul au monde... Un programme avec plein d'étoiles dans les yeux et de beaux points de vue...



DÉCOUVRIR L'OFFRE

Cette offre de randonnée spécifique est accessible sur la plateforme Destination Cévennes du Parc national. Hormis les 19 randonnées en itinérance, 62 randonnées à la journée sont accessibles sans prendre sa voiture au départ de 20 villages ou villes portes du Parc national.



Hameau de L'Hôpital

Pont de Montvert - Sud Mont Lozère (alt 1375 m)

Construit avec des matériaux issus du milieu naturel environnant, le bâti se cale en rupture de pente, avec les façades principales ouvertes au sud.

L'homogénéité des teintes et des matières contribue à l'intégration dans le paysage.

Au XVII^e siècle, le hameau comptait 10 à 12 maisons, groupées autour de la Commanderie des Hospitaliers, incendiée pendant la guerre des Camisards (1702-1704).

Les paysages sont marqués par les activités humaines qui les ont façonnés au fil du temps : prairies de fauche, parcours de transhumance, exploitation forestière...



© Isabelle Willart - PNC

Le Pastoralisme



Mots mêlés

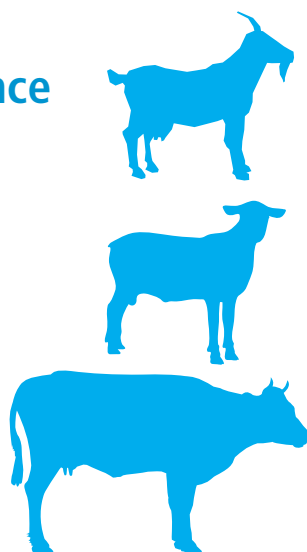
PÂTURAGE	ALLAITANTES
PARCOURS	OVIN
DRAILLE	BOVIN
BERGÈRE	CAPRIN
ÉLEVEUR	SÉDENTAIRE
TROUPEAU	TRANSUMANT
LAITIÈRES	GARDIENNAGE

V	H	A	C	R	L	A	I	T	I	É	R	E	S
P	G	T	R	O	U	P	E	A	U	S	Q	T	I
Q	T	B	O	V	I	N	N	Q	V	H	S	R	Y
P	M	D	D	P	W	C	T	H	T	G	Z	A	V
À	B	E	R	G	È	R	E	V	K	P	Y	N	P
T	H	T	F	A	K	A	R	O	F	W	A	S	A
U	G	A	R	D	I	E	N	N	A	G	E	H	R
R	H	S	H	S	T	L	P	M	V	S	T	U	C
A	Q	Z	Y	D	C	J	L	U	X	Q	R	M	O
G	S	Q	J	E	D	Y	X	E	D	V	G	A	U
E	É	L	E	V	E	U	R	W	P	J	X	N	R
A	L	L	A	I	T	A	N	T	E	S	S	T	S
A	S	É	D	E	N	T	A	I	R	E	R	B	S
L	Y	H	V	N	Z	A	W	C	A	P	R	I	N



Correspondance

Relie chaque animal avec les races correspondantes

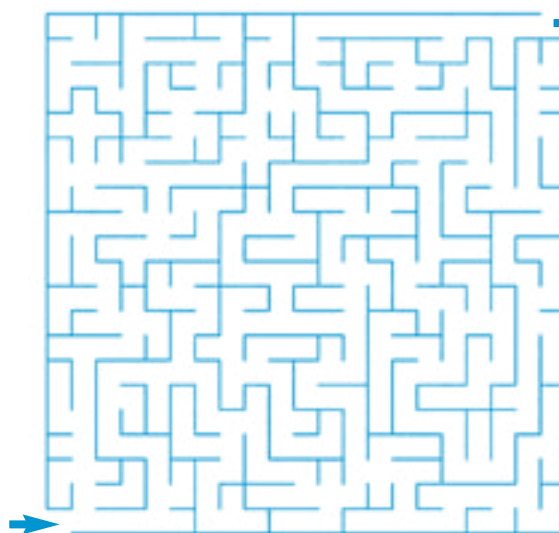


AUBRAC
RAÏOLE
LACAUNE
ALPINE
BLANCHE DU MASSIF CENTRAL
ROUGE DU ROUSSILLON
MONTBÉLIARDE
SAANEN
CHAROLAISE
CAUSSENARDE DES GUARRIGUES



Labyrinthe

Aide le troupeau à rejoindre l'estive



Réponses page 26





Bessèges à l'ère industrielle : le quartier de Lalle



Parcourez l'histoire minière de Bessèges, une véritable « ville champignon » née de l'essor des mines. Le premier tronçon de ce sentier explore le quartier de Lalle. Dix panneaux réalisés par les élèves du collège Le Castellat rythment la balade et offrent une lecture vivante du paysage et de son passé.



La mine (1)

La concession minière de Lalle fut créée le 30 avril 1828 et connue, jusqu'à la fermeture des mines en 1946, de nombreux propriétaires et exploitants. D'une superficie de 406 hectares, elle fut à l'origine du développement

de Bessèges sur la rive gauche de la Cèze. En 1858, un décret impérial crée la commune qui, dès 1861, compte 7055 habitants. La population ne cesse d'augmenter jusqu'en 1881 à son apogée, avec 11 404 habitants. Le hameau de Lalle est rattaché à la commune en 1864. Dans les années 1930, l'exploitation de la concession n'est plus rentable ; nationalisée en 1946, l'activité est finalement abandonnée.

Les bains (2)

Le quartier bénéficiait d'un petit établissement dévolu aux bains. La maison existe toujours, reconnaissable sur les rares photographies d'époque. Ces bains étaient de petites dimensions, on accédait à l'étage par un escalier extérieur. L'eau était chauffée au charbon et une grande cheminée évacuait la fumée de la combustion. Dans le contexte de la ville minière, le développement de l'hygiénisme est lié à la prise de conscience de la pollution industrielle. Les avancées de la médecine convainquent les administrations d'assurer la salubrité des milieux urbains. Les municipalités ouvrent des bains publics et les baignoires se multiplient.



La mine se noie ! (3)



Le 11 octobre 1861, vers 15h30 une inondation frappe la mine de Lalle lors d'un violent épisode cévenol. L'eau de la crue s'infiltre soudainement dans les galeries. La catastrophe fera 106 victimes sur les 142 mineurs présents dans la mine. Les trois derniers survivants passeront quinze jours dans la mine inondée. La cérémonie, civile et religieuse, ne s'est tenue que le 13 avril 1862 en présence de 8000 personnes.





Catégorie :
sentier de découverte

< > **Distance :** 1 km

🕒 **Durée :** 1h

⚠️ **Niveau :** Très facile

La Cèze, une vallée transformée (4)

Le paysage de la vallée de la Cèze a été totalement transformé par l'industrialisation pendant presque deux cents ans. Sur la rive gauche en amont de Bessèges, une modification du paysage est due à la constitution d'un grand crassier qui recevait à partir de 1867, les déchets des industries métallurgiques et sidérurgiques de la rive droite. Le téléphérique à wagonnets permettait de transporter les scories en haut du crassier. Les déchets sont utilisés alors pour remblayer et créer les espaces plans utiles aux installations industrielles comme les fours à coke situés non loin de la passerelle. La construction de tunnels est également indispensable pour enjamber les ravines torrentielles. Ces « ruisseaux couverts », ouvrages de génie civil destinés à l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement, sont encore nombreux.

La lampisterie (6)

Les lampistes doivent distribuer aux mineurs à la descente des lampes de sûreté propres, garnies, allumées, fermées à clef et ayant toutes leurs pièces en parfait état. Les lampes doivent être rapportées systématiquement à la remonte au lampiste. Les lampes servaient ainsi de « pièce d'identité » au mineur : grâce à elles, on pouvait contrôler la présence des ouvriers au fond ou à la remontée. Si, en fonction des équipes, des lampes ne sont pas rentrées, le lampiste doit immédiatement en informer les maîtres mineurs qui avisent des mesures à prendre.

Le puits Terret (10)

Le puits Terret a été mis en service en 1857. Il tire son nom de M. Terret qui était en 1853 directeur de la Société des Fonderies et Forges de la Loire et de l'Ardèche. Il était alors profond de 180 m et équipé d'une machine d'extraction à vapeur de 50 CV et d'un chevalement en bois. Vers 1875, le puits est approfondi jusqu'à 230 m et entièrement rééquipé. Le chevalement en bois est remplacé par un superbe chevalement métallique en poutrelles à treillis visible sur les photographies de la fin du XIX^e siècle. En octobre 1861, lors de la catastrophe, le puits Terret a permis l'évacuation de mineurs et l'intervention des secours dans les galeries inondées.



Sentier de découverte de la Cocalière



Courry • Très facile • 24 min • 1,7 km • Aller-retour

Après ou avant votre visite de la grotte, ce sentier vous emmènera au cœur du karst à ciel ouvert. Accompagné par une sympathique

masquette de lérot, ce cheminement dans les rochers révèle les secrets et les relations entre le monde souterrain et la surface. Cette balade est une invitation à la découverte de la flore méditerranéenne. Plusieurs vestiges, dolmen, capitelle et murets révèlent aussi une occupation humaine ancienne et continue du site.

Col des 4 chemins



Peyremale • Difficile • 5 h • 11,9 km • Boucle

Au début du parcours, vous empruntez les chemins utilisés par les paysans pour accéder à leurs faïsses. Ils y cultivaient le mûrier pour nourrir le ver à soie, les céréales et le châtaignier. Des vestiges de cette agriculture subsistent encore. Puis, vous traversez le hameau médiéval du Puech, bâti en pierres de schistes, en lauzes et tuiles romaines. Vous



franchissez ensuite les cols de Quatre Chemins et de Malpertus, offrant de magnifiques points de vue sur les Alpes et le Mont Ventoux.



La tour du Castillon



Foussignargues (Bessèges) • Facile • 2 h • 4,3 km • Boucle

Lors de cette petite balade vous apercevez au loin une tour qui per-

mettait d'assurer la surveillance du territoire. Il faut aller sur place pour se rendre compte qu'il devait y avoir là un véritable complexe médiéval. Du château de Castillon, subsistent seulement quelques vestiges. L'ensemble des constructions était entouré d'un fossé qui renforçait les systèmes de défense. On sait, avec certitude, que le château existait en 1211 mais on ne connaît pas sa date de construction, ni celle de sa démolition...

Pour rappel, le VTT hors piste est interdit et le port du casque vivement recommandé. N'oubliez pas de prendre un kit de réparation et un petit outillage.

Retrouvez toute notre offre de découverte sur :
➤ destination.cevennes-parcnational.fr



► Départ en retraite

Rémy Barraud



Après 22 ans de service au Parc national, Remy a pris sa retraite le 1^{er} avril 2026. Garde-moniteur sur le massif des Vallées Cévenoles, il a exercé son métier avec passion, toujours prêt à raconter

une blague ! Toute l'équipe du Parc le remercie chaleureusement pour son engagement et lui adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle vie.

► Parution

Le guide « La protection des rapaces dans le Parc national des Cévennes »



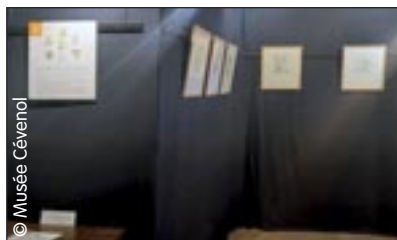
Dans le Parc national, la diversité des milieux naturels rime avec la variété des espèces de rapaces. Leur nombre et leur densité font de ce territoire un « hot spot » pour leur observation, connu de longue date. Edité par le Parc, cet ouvrage sur leur protection propose sous une forme simple et pratique un point sur les 27 espèces nicheuses présentes, avec les plus récentes connaissances pour chacune d'elles. En vente à la maison du Tourisme et du Parc à Florac, sur la boutique en ligne du site internet du Parc et au rayon Librairie de l'Hyper U de Mende. Une version web en téléchargement gratuit est également disponible sur le site internet du Parc.

► Exposition

Flors de Cevenas

Jusqu'au 31 octobre, au Vigan, le Musée Cévenol accueille l'exposition « Flors de Cevenas » de Julien Norwood, réalisée pour le Parc national. 20 planches originales illustrent le travail ethnobotanique conduit par Monique Carlier sur la dénomination des plantes en occitan ainsi que leurs usages populaires. Formé

au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, Julien Norwood consacre son travail à représenter le vivant avec rigueur et finesse. Ses œuvres traduisent une double exigence : exactitude naturaliste et sensibilité artistique.



► Lettre d'information



Pour ne rien rater de nos dernières actualités, inscrivez-vous à notre lettre d'information mensuelle sur :

<http://www.cevennes-parcnational.fr/fr/inscription-la-lettre-dinformation>

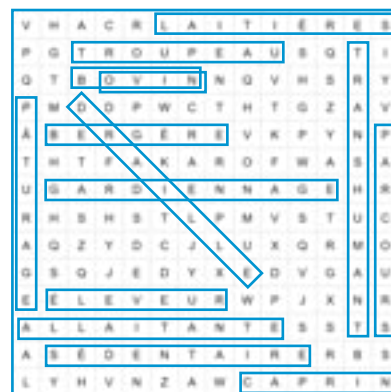


► Photo mystère

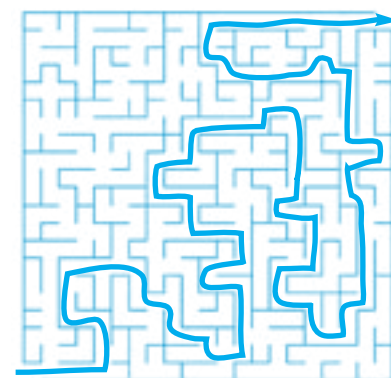
Quel est cet espace ?
(réponse ci-dessous)



► Réponses p23



AUBRAC
RAÏOLE
LACAUNE
ALPINE
BLANCHE DU MASSIF CENTRAL
ROUGE DU ROUSSILLON
MONTBÉLIARDE
SAANEN
CHAROLAISE
CAUSSENARDE DES GUARRIGUES



Réponse photo mystère :
Il s'agit de l'aire à battre du hameau de l'Hôpital au Pont de Montvert - Sud Mont Lozère. C'est dans cet espace que l'on séparait les grains des épis après la récolte des céréales à l'aide d'un fléau, un outil servant à frapper les épis.

À la boutique

Articles disponibles à La maison du tourisme et du Parc national des Cévennes - Place de l'ancienne gare 48400 Florac-Trois-Rivières - Tél. 04 66 49 53 02

Vous pouvez également commander sur notre boutique en ligne : <https://boutique.cevennes-parcnational.fr> et venir retirer vos produits sur place.

LES CRÉATIONS DU PARC ET DE LA POMPE !



Cette année, le Parc national a établi un partenariat avec le Tiers-Lieu La Pompe à Florac-Trois-Rivières pour vous proposer des produits locaux afin de soutenir l'économie locale et transmettre les savoir-faire.

Voici notre gamme d'articles exclusifs travaillés à la main avec découpe et gravure laser !

PORTES-CLÉS EN BOIS DE CHÂTAIGNIER 8,50 €

Porte-clés en bois de châtaignier à l'effigie de la loutre, du vautour fauve ou du hibou.

MAGNETS EN BOIS DE CHÂTAIGNIER 9,80 €

Ces aimants représentent la loutre, le vautour fauve, le hibou ou la spirale du Parc national.

PETITS PUZZLES 3D 10,30 €

Un mouton ou un hibou en bois à construire soi-même. Il est également possible de le peindre à votre goût et d'utiliser la plaque pour faire des pochoirs ! Une construction d'environ 8 cm de hauteur.



JOURNAL D'UN AIGLON

11,90 € Grenouille Éditions - Autrice : Cécile Denis



Découvrez la vie d'un aigle royal, espèce protégée, présente dans les Cévennes. Dans ce journal de bord, Azur parle de sa naissance dans les Alpes, de ses péripéties en compagnie de ses parents, puis seul dans les airs. Cet ouvrage retrace les enjeux et dangers pour cette espèce. Il a été écrit en partenariat avec des agents du Parc national des Cévennes.

CARTE IGN CÉVENNES GORGES DU TARN

9,90 € Éditions IGN

Indispensable pour découvrir la région des Cévennes et des Gorges du Tarn, cette carte d'une très grande précision contient tous les détails existant sur le terrain : voies de communication jusqu'au moindre sentier, constructions jusqu'au hangar, bois, arbre isolé, rivière, source... Sans oublier la représentation du relief par des courbes de niveau.



QUIZ LES OISEAUX

7,90 € Grenouille Éditions
Autrice : Véronique Barrau



Des jeux, des quiz, des mots croisés... Ce cahier passe partout, riche en illustrations, invite les enfants à découvrir le monde des oiseaux : leur alimentation, leur nid, leurs habitats. En fin de cahier, des solutions détaillées permettent d'approfondir les connaissances et de prolonger le plaisir de la découverte.

DANS LES PATTES DES MOUTONS

25 € Cardère Éditions - Auteur : Maïwa

Cet ouvrage illustré en noir et blanc nous emmène dans les pas d'Alex, éleveur-berger dans le Sud de la France. Inclus, le DVD du film « Quand le soleil quitte l'eau de l'herbe » de Natacha Boutkevitch est une ode poétique à la transhumance. Pour poser un autre regard sur le monde et l'agropastoralisme, en toute humanité. ●





**VOUS ÊTES HABITANT DU
PARC NATIONAL ?**

**ABONNEZ – VOUS AU MAGAZINE
DE SERRES EN VALATS !**

**Le magazine du Parc « de serres en valats » passe à un système
d'abonnement. Pour continuer à le recevoir gratuitement,
merci de bien vouloir :**

compléter le coupon ci-dessous et le renvoyer par voie postale **ou** remplir le formulaire en ligne
sur le site : <https://www.cevennes-parcnational.fr/fr/abonnement-de-serres-en-valats>



COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Vos coordonnées :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date : / /

Signature :

**À retourner
à l'adresse suivante :**

Parc national des Cévennes
Pôle communication
6 bis place du Palais
48 400 Florac-Trois-Rivières

Conformément au **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**, les informations recueillies sont réservées à l'**usage exclusif** du magazine de serres en valats et ne seront en aucun cas communiquées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données sur simple demande à l'adresse mentionnée ci-dessus ou par mail à dsev@cevennes-parcnational.fr.